UBAtc



Valable du 20.07.2006 au 02.04.2011

http://www.ubatc.be

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction

Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie,
Direction générale Qualité et Sécurité,
Division Qualité et Innovation, Service Construction,
WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles

Tél.: 0032 (0)2 277 81 76, Fax: 0032 (0)2 277 54 44

Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

${f A}$ GREMENT ${f T}$ ECHNIQUE AVEC ${f C}$ ERTIFICATION

Système d'étanchéité de toiture - bitume / SBS
Sopralene Techno 3, 3A, 3G, 4, 4A, 4G, 5, 5A, 5G,
Sopralene Techno 4 FR, 4A FR, 4G FR, 5 FR, 5A FR, 5G FR,
Sopralene Techno M 4A, 4G,
Sopralene Techno M 4A FR, 4G FR,
Sopralene Techno Venti 4, 4A, 4G,
Sopralene Techno Venti FR 4, 4A, 4G

SOPREMA N.V.

Bouwelven 5 B-2280 GROBBENDONK

Tel. 014/23.07.07 Fax 014/23.07.77

Cet agrément a été envoyé également aux services d'incendie.

DESCRIPTION

Daken Toitures
Dächer Roofs

1. Objet

Le présent agrément porte sur un système d'étanchéité pour toitures plates ou inclinées, destiné au domaine d'application repris dans le tableau 1.

Le système se compose de la membrane d'étanchéité SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI ou SOPRALENE TECHNO VENTI FR à poser avec les composants auxiliaires décrits dans le présent agrément, conformément aux prescriptions d'exécution décrites au § 4. Les compositions de toitures autorisées à ce propos sont mentionnées dans la fiche de pose annexée.

La membrane d'étanchéité est soumise à une certification de produit conformément au règlement de certification ATG applicable. Cette procédure de certification comprend un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par un contrôle externe régulier à ce propos par l'institution de certification désignée par l'UBAtc.

L'agrément de l'ensemble du système s'appuie en outre sur l'utilisation de composants auxiliaires pour lesquels une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 2.2.

Les produits faisant l'objet d'un agrément avec certification peuvent être dispensés des essais de réception technique préalables à la mise en œuvre.

Tableau 1 : Domaine d'application du système d'étanchéité compte tenu de l'A.R. du 19.12.1997 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire, y compris la modification prévue par l'AR du 04.04.2003.

Type de membrane	Bâtiments pour lesquels l'A	tion (1)	Bâtiments pour lesquels l'A.		
d'étanchéité	Toitures sans lestage		Toitures	R. n'est pas d'application (1)	
	Support non-fusible (béton,	Support	avec	- habitations unifamiliales	
	bois, fibre-ciment, béton	fusible	lestage	- bâtiments < 100 m², max. 2	
	cellulaire PUR/PIR, PF,	(EPS-SE)	(gravier	étages	
	MW, EPB, VC)		\geq 50 mm,)	- bâtiments industriels (2)	
				- travaux d'entretien	
SOPRALENE TECHNO	Pas démontré	Pas démontré	Satisfait	Satisfait	
SOPRALENE TECHNO VENTI					
SOPRALENE TECHNO M					
SOPRALENE TECHNO FR	Satisfait	Pas démontré	Satisfait	Satisfait	
SOPRALENE TECHNO VENTI FR					
SOPRALENE TECHNO M FR	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait	
SOPRALENE TECHNO	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait	
SOPRALENE TECHNO M					
SOPRALENE TECHNO VENTI					
+ SOPRALAST 50 TV ALU					

- (1) Les types de bâtiments sont définis conformément à l'A.R. du 19.12.1997. Les revêtements d'étanchéité de toitures doivent soit satisfaire à la classe de réaction au feu A1 (conformément à l'AR du 19.12.97) soit le système d'étanchéité doit répondre à la classification B_{roof} (t1) conformément à EN 13501 part. 5. Les toitures et toitures inversées avec protection lourde (par exemple du gravier ≥ 50 mm) sont censées être conformes aux exigences de l'A.R. relatif au comportement au feu.
- (2) Dans un prochain avenir, les exigences au feu pour ce qui concerne l'étanchéité de toiture seront également d'application aux bâtiments industriels.

2. Matériaux, composants du système d'étanchéité

2.1 Membrane d'étanchéité

Marque	Description
Sopralene Techno PY1, PY2	Membrane de SBS modifié
	bituminée avec insertion
	d'un polyester non-tissé
Sopralene Techno C1, C1*, C3	Membrane de SBS modifié
Sopralene Techno M C1, C1*,	bituminée avec insertion
C3	d'une combinaison de poly-
Sopralene Techno Venti C1,	ester/verre
C1*, C3	
Sopralene Techno FR PY1, PY2	Membrane de SBS modifié
	bituminée avec insertion
	d'un polyester non-tissé
Sopralene Techno FR C1, C1*,	Membrane de SBS modifié
C3	bituminée avec insertion
Sopralene Techno M FR C1,	d'une combinaison de poly-
C1*, C3	ester/verre
Sopralene Techno Venti FR C1,	
C1*, C3	

Les membranes mentionnées peuvent être utilisées comme couche de finition des systèmes d'étanchéité prévus dans le présent agrément technique. Elles assurent l'étanchéité à l'eau pour autant qu'elles soient posées conformément aux prescriptions prévues au § 4 et à la fiche de pose.

2.1.1 Description de la membrane

Les membranes SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO

VENTI FR sont obtenues par imprégnation et surfaçage d'une armature au moyen d'un mélange qui contient environ 88 % de bitume et 12 % de styrène-butadiène-styrène (SBS). Pour la membrane SOPRALENE TECHNO (FR) PY1 et PY2, l'armature se compose d'un polyester non-tissé. Pour les membranes SOPRALENE TECHNO (FR) C1, C1*, C3, SOPRALENE TECHNO M FR et SOPRALENE TECHNO VENTI (FR), l'armature se compose d'une combinaison de polyester/verre.

Les caractéristiques des membranes sont précisées dans les tableaux 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Les membranes SOPRALENE TECHNO sont disponibles en 3 épaisseurs.

Les membranes SOPRALENE TECHNO (FR) sont disponibles en 2 épaisseurs.

Les membranes SOPRALENE TECHNO M, SO-PRALENETECHNO FRet SOPRALENETECHNO VENTI, SOPRALENE TECHNO VENTI FR sont disponibles en 1 épaisseur.

Les produits portent un code constitué des éléments suivants :

- 1er élément : épaisseur nominale en mm, à savoir 4 mm
- 2e élément : type de finition de la face supérioure :
- par ex. A = paillettes d'ardoise, G = granulats
- 3e élément : type d'armature s'il ne s'agit pas de PY1
- 4e élément (facultatif) : FR = membrane qui satisfait à $\boldsymbol{B}_{\text{ROOF}}(t1).$

Tableau 2 : SOPRALENE TECHNO 4, 4A, 4G, 5, 5A, 5G

Caractéristiques d'identification	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene
	Techno 4	Techno 4A	Techno 4G	Techno 5	Techno 5A	Techno 5G
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0	4.0	5.0	5.0	5.0
Type d'armature	PY1, PY2,	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2
	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*,C3	C1, C1*,C3
Masse surfacique (kg/m²)	$4.5 \pm 10 \%$	$5.4 \pm 15 \%$	5.6 ± 15 %	5.6 ± 10 %	6.7 ± 15 %	6.9 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	10	8	8	8	8	8
Largeur nominale (m) -0	1	1	1	1	1	1
Face supérieure						
- paillettes d'ardoise (lisière 80 mm)	-	X	-	-	x	-
- granulats (lisière 80 mm)	-	-	x	-	-	x
- sable	x	-	-	x	-	-
Face inférieure						
- feuille thermofusible	x	x	x	x	x	x
- sable	x	X	x	x	x	x

Utilisation	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene
	Techno 4	Techno 4A	Techno 4G	Techno 5	Techno 5A	Techno 5G
En indépendance	x	x	x	x	x	x
Soudée	x	x	x	x	x	x
Dans du bitume chaud	x	x	x	x	x	x
Collée à froid	-	-	-	-	-	-
Pose (1)	M	M	M	M	M	M
	E : avec type					
	d'armature	d'armature	d'armature	d'armature	d'armature	d'armature
	C1, C1*, C3					

⁽¹⁾ M = multicouche

Tableau $3: {\bf SOPRALENE}$ TECHNO $3,\,3A,\,3G$

Caractéristiques d'identification	Sopralene Techno 3	Sopralene Techno 3A	Sopralene Techno 3G
Épaisseur (mm) ± 5 %	3.0	3.0	3.0
Type d'armature	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2
	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3
Masse surfacique (kg/m²)	3.3 ± 10 %	$4.3 \pm 15 \%$	4.5 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	10	10	10
Largeur nominale (m) -0	1	1	1
Face supérieure			
- paillettes d'ardoise (lisière 80 mm)	-	x	-
- granulats (lisière 80 mm)	-	-	x
- sable	x	-	-
Face inférieure			
- feuille thermofusible	x	x	x
- sable	x	x	x

Utilisation	Sopralene Techno 3	Sopralene Techno 3A	Sopralene Techno 3G
En indépendance	x	x	x
Soudée	x	x	x
Dans du bitume chaud	x	x	x
Collée à froid	-	-	-
Pose (1)	M	M	M

⁽¹⁾ M = multicouche

ATG 06/2025 3/20

E = monocouche

Tableau 4 : SOPRALENE TECHNO M 4A, 4G

Caractéristiques d'identification	Sopralene Techno M 4A	Sopralene Techno M 4G
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0
Type d'armature	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3
Masse surfacique (kg/m²)	5.4 ± 15 %	5.6 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	8	8
Largeur nominale (m) –0	1	1
Face supérieure		
- paillettes d'ardoise (lisière 12 cm)	x	-
- granulats (lisière 12 cm)	-	x
- talc/sable	-	-
Face inférieure		
- feuille thermofusible	x	x

Utilisation	Sopralene Techno M 4A	Sopralene Techno M 4G
Fixée mécaniquement	x	x
Pose (1)	Е	E

 $^{(1) \}quad E = monocouche$

Tableau 5 : SOPRALENE TECHNO 4 FR, 4A FR, 4G FR, 5 FR, 5A FR, 5G FR

Caractéristiques	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene
d'identification	Techno	Techno	Techno	Techno	Techno	Techno
	4 FR	4A FR	4G FR	5 FR	5A FR	5G FR
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0	4.0	5.0	5.0	5.0
Type d'armature	PY1, PY2,	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2	PY1, PY2
	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*,C3	C1, C1*,C3
Masse surfacique (kg/m²)	4.5 ± 10 %	$5.4 \pm 15 \%$	5.6 ± 15 %	$5.6 \pm 10\%$	$6.7 \pm 15\%$	6.9 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	10	8	8	8	8	8
Largeur nominale (m) –0	1	1	1	1	1	1
Face supérieure						
- paillettes d'ardoise (lisière 8 cm)	-	x	-	-	x	-
- granulats (lisière 8 cm)	-	-	x	-	-	x
- sable	x	-	-	x	-	-
Face inférieure						
- feuille thermofusible	x	x	x	x	x	x
- sable	x	x	x	x	x	x

Utilisation	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene	Sopralene
	Techno	Techno	Techno	Techno	Techno	Techno
	4 FR	4A FR	4G FR	5 FR	5A FR	5G FR
En indépendance	x	x	x	x	x	x
Soudée	x	x	x	x	x	x
Dans du bitume chaud	x	x	x	x	x	x
Collée à froid	-	-	-	-	-	-
Pose (1)	M	М	M	M	M	M
	E: avec	E : avec type	E: avec type	E: avec	E: avec type	E: avec type
	type	d'armature	d'armature C1,	type	d'armature	d'armature C1,
	d'armature	C1, C1*, C3	C1*, C3	d'armature	C1, C1*, C3	C1*, C3
	C1, C1*, C3			C1, C1*, C3		

⁽¹⁾ M = multicouche E = monocouche

Tableau 6 : SOPRALENE TECHNO M 4A FR, 4G FR

Caractéristiques d'identification	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	M 4A FR	M 4G FR
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0
Type d'armature	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3
Masse surfacique (kg/m²)	5.5 ± 15 %	5.7 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	8	8
Largeur nominale (m) –0	1	1
Face supérieure		
- paillettes d'ardoise (lisière 12 cm)	x	-
- granulats (lisière 12 cm)	-	x
- talc/sable	-	-
Face inférieure		
- feuille thermofusible	x	x

Utilisation	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	M 4A FR	M 4G FR
Fixée mécaniquement	x	x
Pose (1)	E	E

E = monocouche

Tableau 7 : SOPRALENE TECHNO VENTI 4, 4A, 4G

Caractéristiques d'identification	Sopralene	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	Techno Venti 4	Venti 4A	Venti 4G
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0	4.0
Épaisseur des bandes (mm)	0.5-1.0	0.5-1.0	0.5-1.0
Type d'armature	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3
Masse surfacique (kg/m²)	5.0 ± 10 %	5.9 ± 15 %	6.1 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	8	6	6
Largeur nominale (m) –0	1	1	1
Largeur des bandes (cm)	2	2	2
Face supérieure			
- paillettes d'ardoise (lisière 8 cm)	-	x	-
- granulats (lisière 8 cm)	-	-	x
- talc/sable	x	-	-
Face inférieure			
- feuille thermofusible avec bitume	x	x	x
élastomère thermiquement activable			
% d'adhérence	± 50 %	± 50 %	± 50 %

Utilisation	Sopralene	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	Techno Venti 4	Venti 4A	Venti 4G
En indépendance	-	-	-
Soudée	x	x	x
Dans du bitume chaud	-	-	-
Collée à froid	-	-	-
Pose (1)	E/ M	E/ M	E/ M

(1) M = multicouche E = monocouche

ATG 06/2025 5/20

Tableau 8: SOPRALENE TECHNO VENTI 4 FR, 4A FR, 4G FR

Caractéristiques d'identification	Sopralene Techno	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	Venti 4 FR	Venti 4A FR	Venti 4G FR
Épaisseur (mm) ± 5 %	4.0	4.0	4.0
Épaisseur des bandes (mm)	0.5-1.0	0.5-1.0	0.5-1.0
Type d'armature	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3	C1, C1*, C3
Masse surfacique (kg/m²)	$5.0 \pm 10 \%$	5.9 ± 15 %	6.1 ± 15 %
Longueur nominale (m) -0	8	6	6
Largeur nominale (m) -0	1	1	1
Largeur des bandes (cm)	2	2	2
Face supérieure			
- paillettes d'ardoise (lisière 8 cm)	-	x	-
- granulats (lisière 8 cm)	-	-	x
- talc/sable	x	-	-
Face inférieure			
- feuille thermofusible avec bitume élastomère	x	x	x
thermiquement activable			
% d'adhérence	± 50 %	± 50 %	± 50 %

Utilisation	Sopralene Techno	Sopralene Techno	Sopralene Techno
	Venti 4 FR	Venti 4A FR	Venti 4G FR
En indépendance	-	-	-
Soudée	X	x	x
Dans du bitume chaud	-	-	-
Collée à froid	-	-	-
Pose (1)	E/ M	E/ M	E/ M

(1) M = multicouche E = monocouche

Les caractéristiques des produits entrant dans la composition de la membrane SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR sont reprises dans les tableaux 9, 10, et 11.

Tableau 9: Armature

	PY1	PY2	C1	C1*	СЗ	
Туре	PY non-tissé		Combinaison po	Combinaison polyester/verre		
Masse surfacique (g/m²)	180 ± 15 %	250 ± 15 %	170 ±15 %	220 ± 15 %	250 ± 15 %	
Résistance à la traction (N/50 mm)						
- sens longitudinal	720 ± 20 %	950 ± 20 %	550 ± 20 %	630 ± 20 %	950 ± 20 %	
- sens transversal	480 ± 20 %	790 ± 20 %	500 ± 20 %	530 ± 20 %	900 ± 20 %	
Allongement (%)						
- sens longitudinal	$30 \pm 15 \% \text{ abs}$	38 ± 15 % abs	33 ± 15 % abs	25 ± 15 % abs	$30 \pm 15\%$ abs	
- sens transversal	33 ± 15 % abs	42 ± 15 % abs	33 ± 15 % abs	35 ± 15 % abs	$30 \pm 15 \%$ abs	

Tableau 10 : Mélange

	Sopralene Techno (FR)
	Sopralene Techno M (FR)
	Sopralene Techno Venti (FR)
R & B (°C)	≥ 120
Teneur en cendres (%)	* ± 5% abs
Souplesse à basse température (°C)	≤*

^{*:} connue de l'organisme de certification.

Les mélanges pour la production de SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR sont composés d'environ 88 % de bitume et de 12 % de SBS et d'une certaine quantité de filler. Les proportions précises du mélange sont connues de l'organisme de certification, mais elles ne sont pas rendues publiques.

Tableau 11 : Mélange bandes

R & B (°C)	≥ 110
Teneur en cendres (%)	* ± 5 % abs
Souplesse à basse tempéra-	≤*
ture (°C)	

 $^{\ ^{*}}$: connue de l'organisme de certification.

2.1.2 Performances des membranes

Les performances des membranes SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR figurent au § 5.1.

$2.2\ Composants\ auxiliaires$

PRODUIT	DESCRIPTION	APPLICATION	FIXATION
Ventirock	Sous-couche sous forme de membrane composée de bitume oxydé et d'une armature en polyester, comportant sur sa face inférieure des	Sous-couche	L, Ps
Ventiglass	bandes de répartition de la pression de vapeur Sous-couche sous forme de membrane composée de bitume oxydé et d'un voile de verre d'armature, comportant sur sa face inférieure des bandes de répartition de la pression de vapeur	Sous-couche	L, Ps
Ventirock SBS	Sous-couche sous forme de membrane composée de bitume SBS modi- fié et d'une armature en polyester comportant sur sa face inférieure des bandes de répartition de la pression de vapeur	Sous-couche	L, Ps
Ventiglass SBS	Sous-couche sous forme de membrane composée de bitume SBS modifié et d'une armature en voile de verre comportant sur sa face inférieure des bandes de répartition de la pression de vapeur	Sous-couche	L, Ps
Sopravap Stick A15		Pare-vapeur classe E4, pour application entre autres sur tôles métal- liques profilées	AC
Sopravap Stick C15	Membrane auto-adhésive avec armature composite en polyester. La membrane comporte sur les deux faces un revêtement élastomère souple auto-adhésif. La face supérieure est parachevée au moyen d'un recouvrement minéral approprié et, au droit du joint longitudinal, d'un bord de feuille siliconée amovible de 8 cm. La face inférieure de la membrane comporte une feuille siliconée amovible.	Pare-vapeur jusqu'à la classe E3, pour ap- plication entre autres sur tôles métalliques profilées Sous-couche	AC
Soprastick C30	Membrane auto-adhésive avec armature composite en polyester. L'armature est recouverte d'un bitume élastomère de haute valeur et comporte, sur la face inférieure, un revêtement élastomère souple auto-adhésif. La face supérieure est parachevée au moyen d'un recouvrement minéral approprié. La face inférieure de la membrane comporte une feuille siliconée amovible.	Sous-couche	AC
Soprastick SI	Membrane auto-adhésive avec armature composite en polyester. La masse de recouvrement est un bitume élastomère de haute valeur. La face inférieure comporte des bandes soudées de coating élastomère auto-adhésif. La face supérieure est parachevée au moyen d'un recouvrement minéral approprié. Le joint longitudinal est normal avec double fermeture, une partie auto-adhésive et une partie à souder. La face inférieure de la membrane comporte une feuille siliconée amovible.	Sous-couche de réparti- tion de la pression de vapeur	AC
Soprastick T30	Membrane auto-adhésive avec armature composite en polyester/tissu de verre. L'armature est recouverte d'un bitume élastomère de haute valeur. La face inférieure comporte un coating élastomère auto-adhésif souple. La face supérieure est parachevée au moyen d'un recouvrement minéral approprié. Le joint longitudinal est normal avec double fermeture, une partie auto-adhésive et une partie à souder. La face inférieure de la membrane comporte une feuille siliconée amovible.	Sous-couche pour pose directe sur EPS nu	AC
Sopralast 50 TV ALU	Membrane composée de bitume SBS modifié et d'une armature en voile de verre comportant sur sa face supérieure une couche de pare- ment composée d'une feuille d'aluminium gaufré	Couche de protection A1	Ts
Elastocol 600 Sopradere	Vernis d'adhérence pour les sous-couches auto-adhésives.	Vernis d'adhérence Vernis d'adhérence	

 $Codes: \ L: en \ indépendance \qquad \qquad TS: souder \ totalement \qquad Ps: souder \ partiellement \qquad AC: auto-adhésif$

ATG 06/2025 7/20

2.2.1 Ventirock

	Caractéristiques	Méthode	Critères
		d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$3.0 \pm 5 \%$
tion	épaisseur des bandes	-	0.5 - 1.0
	(mm)		
	longueur des rou-	EN 1848-1	≥ 10
	leaux (m)		
	largeur des rouleaux	EN 1848-1	1 ± 0.02
	(m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	120 - 20 %
	armature (g/m²)		
	% d'adhérence	-	± 50 %
Perfor-	température	EN 1110	≥ 80
mance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse tem-	EN 1109	≤ 3
	pérature (°C)		
	résistance à la trac-	EN 12311-1	440 - 20 %
	tion (N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	30 ± 15 %
			abs
	résistance au clou (N)	EN 12310-1	≥ 100

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.2 Ventiglass

	Caractéristiques	Méthode	Critères
		d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$3.0 \pm 5 \%$
tion	épaisseur des	-	0.5-1.0
	bandes (mm)		
	longueur des	EN 1848-1	≥ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	1 ± 0.02
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	50 - 20 %
	armature (g/m²)		
	% d'adhérence	-	≤ 50 %
Perform-	température	EN 1110	≥ 80
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	≤ 3
	température (°C)		
	résistance à la trac-	EN 12311-1	150 - 20%
	tion (N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	-

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA"Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.3 VENTIROCK SBS

	Caractéristiques	Méthode	Critères
		d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$3.0 \pm 5\%$
tion	épaisseur des	-	0.5-1.0
	bandes (mm)		
	longueur des	EN 1848-1	≥ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	1 ± 0.02
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	120 - 20%
	armature (g/m²)		
	% d'adhérence	-	± 50 %
Perform-	température	EN 1110	≥ 100
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	≤ -15
	température (°C)		
	résistance à la trac-	EN 12311-1	440 - 20 %
	tion (N/50mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	30 ± 15 %
			abs
	résistance au clou	EN 12310-1	≥ 100
	(N)		

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA. "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.4 Ventiglass SBS

	Caractéristiques	Méthode	Critères
		d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$3.0 \pm 5 \%$
tion	épaisseur des	-	0.5-1.0
	bandes (mm)		
	longueur des	EN 1848-1	≥ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	1 ± 0.02
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	50 - 20 %
	armature (g/m²)		
	% d'adhérence	-	± 50 %
Performance	température	EN 1110	≥ 100
	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	≤ -15
	température (°C)		
	résistance à la trac-	EN 12311-1	150 - 20 %
	tion (N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	-

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.5 Sopralast 50 TV alu

	Caractéristiques	Méthode d'essai	Critères
Identifi-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$3.8 \pm 5 \%$
cation	masse surfacique (kg/m²)	EN 1849-1	≥ 4.4
	longueur des rouleaux	EN 1848-1	≥ 10
	(m)		
	largeur des rouleaux (m)	EN 1848-1	≥ 1
Perform-	épaisseur de la feuille	NFP 84-316	≥ 80
ance	d'aluminium (µm)		

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

Cette couche de protection contre l'incendie a obtenu la classe de réaction au feu A1 conformément à la NBN S21-203 (rapport d'essai de l'Université de Liège n° 53.881).

2.2.6 Sopravap stick a15

	Caractéris-	Méthode	Critères
	tiques	d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	1.50 ± 5 %
tion	longueur des	EN 1848-1	≥ 20
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	≥ 1,08
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	140 - 20 %
	armature (g/m²)		
Perform-	température	EN 1110	≥ 100
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	Face
	température (°C)		inférieure :
			≤-20 (auto-
			adhésive)
	résistance à la	EN 12311-1	-
	traction L		
	(N/50 mm)		
	résistance à la	EN 12311-1	-
	traction T		
	(N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	-
	retrait	EN 1107-1	≤ 0.3
	valeur µd (m)	DIN 52615	≥ 200

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures"

2.2.7 Sopravap stick c15

	Caractéristiques	Méthode	Critères
		d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	1,50 ± 5 %
tion	longueur des	EN 1848-1	≥ 20
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	≥ 1,10
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	160 - 20 %
	armature (g/m²)		
Perform-	température	EN 1110	≥ 100
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	Face in-
	température (°C)		férieure :
			≤ -20 (auto-
			adhésive)
	résistance à la	EN 12311-1	800 - 20 %
	traction L		
	(N/50 mm)		
	résistance à la	EN 12311-1	650 - 20 %
	traction T		
	(N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	45 ± 15 % abs
	retrait	EN 1107-1	≤ 0.3
	valeur µd (m)	DIN 52615	≥ 25

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA"Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.8 Soprastick C 30

	Caractéristi-	Méthode	Critères
	ques	d'essai	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$2.8 \pm 5\%$
tion	longueur des	EN 1848-1	≥ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des rou-	EN 1848-1	≥ 1.0
	leaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	160 –20%
	armature (g/m²)		
Perfor-	température	EN 1110	≥ 100
mance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	Face infé-
	température (°C)		rieure : ≤-20
			(auto-adhé-
			sive)
	résistance à la	EN 12311-1	800- 20 %
	traction L (N/50		
	mm)		
	résistance à la	EN 12311-1	650 - 20 %
	traction T (N/50		
	mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	$45 \pm 15 \%$ abs
	retrait	EN 1107-1	≤ 0.3

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.9 Soprastick SI

	Caractéristiques	Testme-	Criteria
		thode	
Identifica-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$2.6 \pm 5 \%$
tion	longueur des	EN 1848-1	≤ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des rou-	EN 1848-1	≤ 1.0
	leaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	160 –20%
	armature (g/m²)		
Perform-	température	EN 1110	≥ 100
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	Face in-
	température (°C)		férieure :
			≤-20 (auto-
			adhésive
	résistance à la	EN 12311-1	780–20%
	traction L		
	(N/50 mm)		
	résistance à la	EN 12311-1	540 – 20 %
	traction T		
	(N/50 mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	-
	retrait	EN 1107-1	≤ 0.3

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

ATG 06/2025 9/20

2.2.10 Soprastick T 30

	Caractéris-	Testmeth-	Criteria
	tiques	ode	
Identifi-	épaisseur (mm)	EN 1849-1	$2.8 \pm 5 \%$
catie	longueur des	EN 1848-1	≥ 10
	rouleaux (m)		
	largeur des	EN 1848-1	≥ 1.0
	rouleaux (m)		
	masse surfacique	EN 29073-1	160 - 20 %
	armature (g/m²)		
Perform-	température	EN 1110	≥ 100
ance	d'écoulement (°C)		
	souplesse basse	EN 1109	Face in-
	température (°C)		férieure :
			≤-20 ° (auto-
			adhésive
	résistance à la	EN 12311-1	750 - 20 %
	traction L (N/50		
	mm)		
	résistance à la	EN 12311-1	550 - 20 %
	traction T (N/50		
	mm)		
	allongement (%)	EN 12311-1	-
	retrait	EN 1107-1	≤ 0.3

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.11 Produits bitumineux

Produits bitumineux dont la conformité avec la PTV 46-002 est attestée.

Attestation disponible conformément au document de l'UBAtc-BCCA. "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".

2.2.12 VERNIS D'ADHÉRENCE EN BITUME ELASTOCOL 600 ET SOPRADERE

Vernis d'adhérence pour support en béton ou étanchéité de toiture bitumineuse existante.

Pour les sous-couches auto-adhésives, le vernis d'adhérence utilisé est toujours Elastocol 600.

2.2.13 Mastic

Mastic de bitume pour rendre étanches les rives de toiture et les profilés de raccord au mur.

2.2.14 Isolation thermique

L'isolation thermique doit faire l'objet d'un agrément technique avec certification (ATG) pour l'application en toiture.

2.2.15 Couche de désolidarisation

– Voile de verre ayant une masse surfacique ≥ 50 g/ m^2 .

Tissu drainant, mat de polyester non-tissé≥150 g/m².

3. Fabrication et commercialisation

3.1 SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR

Les membranes SOPRALENE TECHNO, SOPRA-LENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR sont produites à Grobbendonk dans la fabrique de SOPREMA N.V.

Marquage : les rouleaux portent la marque, le nom du fabricant, l'épaisseur, $B_{roof}(t1)/EN$ 1187-1 (le cas échéant), l'armature et le numéro d'ATG.

Les rouleaux sont emballés par palettes sous un film rétractable. Le code de production doit être mentionné sur les rouleaux ou sur le film rétractable.

La firme SOPREMA N.V. assure la commercialisation du produit.

3.2 Composants auxiliaires

Les sous-couches bitumineuses sont fabriquées par Soprema N.V. à Grobbendonk.

La firme SOPREMA N.V. assure la commercialisation du produit.

4. Conception et exécution

4.1 Documents de référence

- NIT 191 : La toiture plate Exécution des ouvrages de raccord (CSTC).
- NIT 215: La toiture plate Composition, matériaux, réalisation, entretien (CSTC).
- UEAtc Technical Guide for the assessment of roof waterproofing systems made of reinforced APP or SBS Polymers Modified Bitumen Sheets (2001).
- Guide technique pour ATG "Etanchéités de toiture pour toitures vertes" (2000).
- Document composants auxiliaires BCCA/UBAtc "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG de systèmes d'étanchéité de toitures et de systèmes d'isolation de toitures".
- NIT 229 : Les toitures vertes.

4.2 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

ATG 06/2025

Voir la NIT 215 du CSTC.

10/20

4.3 Pose de l'étanchéité de toiture

L'étanchéité est posée conformément à la NIT 215 du CSTC.

Les travaux seront interrompus par temps humide (pluie, neige, brouillard) et lorsque la température ambiante est inférieure à $0\,^{\circ}$ C.

La température ambiante doit être supérieure à $10~^{\circ}\text{C}$ pour l'utilisation de pare-vapeur ou de sous-couches auto-adhésifs. Préalablement à la pose, ils seront stockés au moins 12 heures dans une température ambiante $\geq 10~^{\circ}\text{C}$.

La fiche de pose précise la composition de toiture autorisée selon le type de pose et la nature du support et précise si l'AR du 19.12.1997 et sa révision du 04.04.2003 sont d'application ou non.

Le recouvrement des lés s'établit à 80 mm au moins dans le sens longitudinal et à 150 mm au moins dans le sens transversal. Pour les membranes comportant le type d'armature C1, C1* et C3, cette valeur peut être ramenée à 100 mm dans le sens transversal dans la mesure où le retrait de ces lés s'établit à moins de 0,3 %.

Le raccord est réalisé à la flamme ou à l'air chaud sur toute la largeur du recouvrement qui est en même temps compressé soigneusement

Une petite quantité de matière doit refluer du raccord pour obtenir une bonne soudure.

L'application en toiture-verte à plantation extensive est autorisée moyennant la pose par-dessus l'étanchéité d'une feuille PE (LDPE, épaisseur minimale de $0.4 \, \text{mm}$ avec recouvrement en indépendance d'un mètre minimum).

Les toitures vertes à plantation intensive requérant un essai de résistance aux racines conformément au prEN 13948 font l'objet d'un ATG séparé.

4.3.1 Pose monocouche avec SOPRALENE TECHNO M

Dans le cas de membranes monocouches fixées mécaniquement dans le joint, le recouvrement des lés s'établit au moins à 120 mm dans le sens longitudinal et au moins 150 mm dans le sens transversal (voir la fig. 1).

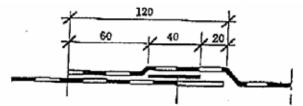


Fig. 1 : le recouvrement fixé mécaniquement

Les lés seront déroulés de préférence transversalement par rapport à l'orientation des ondes, puis de nouveau enroulés avant d'être fixés. Lors de la pose définitive, le lé est fixé mécaniquement dans le recouvrement au moyen d'un certain nombre de vis conformément au tableau 12.

La longueur de la fixation doit être au moins égale à l'épaisseur totale à fixer (somme de l'étanchéité, de l'isolant, du pare-vapeur et du support) plus 15 mm.

Nous reprenons ci-après un aperçu des supports autorisés pour sous-couches auto-adhésives et pare-vapeur.

		Support non-isolé										
		Béton coulé	Béton cellulaire	Béton préfab.	Sable ciment	Panneaux de bois face supérieure poncée	Steeldeck galvanisé	Steeldeck à coating	Steeldeck perforé	PUR ou PIR avec voile de verre à coating minéral	PUR ou PIR avec Alu Kraft	EPS nu
+ Elastocol 600	oui/non	О	О	О	О	0	О	N	N	N		N
			(3)	(3)		(3)	(1)(2)	(2)	(2)			
Sopravap Stick A15	pare-vapeur											
Sopravap Stick C15	pare-vapeur ou sous-couche											
Soprastick C30	sous-couche											
Soprastick T30	sous-couche											
Soprastick SI	sous-couche											

- (1) : sauf mention contraire dans l'ATG du fabricant
- (2): dégraisser le support
- $(3): recouvrir \ les \ joints \ pour \ empêcher \ l'écoulement \ de \ primer \ et \ pose \ de \ bandes \ libres \ sur \ tous \ les \ joints$

Pas autorisé Autorisé

ATG 06/2025 11/20

4.4 Détails de toiture

S'agissant des joints de dilatation, des relevés, des rives de toiture et des chéneaux, voir la NIT 191 du CSTC et les prescriptions du fabricant. En ce qui concerne l'étanchéité à l'air et la sécurité incendie, les détails de toiture seront exécutés de manière à prévenir les fuites d'air et à assurer l'application sans risque d'incendie.

4.5 Stockage et préparation du chantier

- Voir la NIT 215 du CSTC.
- Stockage des sous-couches auto-adhésives :
 - ne pas gerber les palettes
 - stocker à l'intérieur, idéalement dans un local sombre ; éviter l'ensoleillement direct
 - mettre les rouleaux en œuvre le plus rapidement possible après leur production
 - conservation en fonction des circonstances;
 idéalement dans un local sombre de 10 à 20 °C
 jusqu'à 6 mois maximum.

4.6 Résistance à l'action du vent

La résistance aux effets du vent de l'étanchéité de toiture est déterminée sur la base de la sollicitation du vent prévisible. Celle-ci est calculée conformément à la NIT 215 du CSTC et à la NBN B03-002-1.

Les valeurs de calcul ci-après pour la résistance aux effets du vent des étanchéités doivent être prises en considération :

- système posé en indépendance : lestage selon la NIT 215
- soudé totalement : 3000 Pa (1)
- coulé totalement dans du bitume chaud : $3000 \ Pa^{(2)}$
- soudé partiellement $^{\scriptscriptstyle{(2)}}$: 2000 Pa $^{\scriptscriptstyle{(1)}}$
- soudé partiellement⁽²⁾ avec systèmes Venti (Ventirock, Ventiglass, Sopralene Techno Venti et Sopralene Techno Venti (FR)) sur PUR: 3650 Pa⁽³⁾
- sous-couche auto-adhésive Sopravap Stick C15 sur tôle métallique profilée :
 - avec primer : 4000 Pa(4)
 - sans primer : 4000 Pa (4)

effets du vent.

- sous-couche fixée mécaniquement, couche de finition collée: 450 N/fixation (1) si la fixation satisfait
- (1) Cette valeur est basée sur l'expérience. Une valeur plus élevée peut toujours être empruntée aux essais de résistance aux
- (2) Il faut signaler que cette pose demande le soin voulu lors de l'exécution.
- (3) Cette valeur résulte d'un essai aux effets du vent.
- (4) Cette valeur est basée sur des essais aux effets du vent, la valeur de calcul étant arrondie à une valeur sûre. Si le projet requiert une valeur supérieure, une valeur supérieure peut être utilisée après avis du fabricant et sur la base de l'utilisation de la valeur d'essai (voir le § 5.2.3) et d'un coefficient de sécurité de 1,5. Ici aussi, il conviendra de surveiller spécialement le soin apporté à la mise en œuvre.

aux conditions suivantes:

- le diamètre minimum de la vis s'établit à 4.8 mm
- les vis comportent une pointe de forage adaptée.
- valeur d'arrachement statique de la vis :≥ 1350
 N (à partir d'une tôle d'acier de 0.75 mm)
- l'épaisseur de la plaquette de répartition est
 ≥ 1 mm pour les plaquettes plates et ≥ 0.75 mm
 pour les plaquettes profilées.
- résistance à la corrosion = résiste à 15 cycles EOTA.
- couche de finition fixée mécaniquement dans le joint : 500 N/fixation ⁽³⁾ ; fixation : ETANCO EVB DF/2C ; diamètre 4.8 x 120.

Les valeurs de calcul mentionnées sont comparables à l'effet d'une action du vent présentant une période de retour de 65 ans, telle qu'indiquée dans le tableau de la NIT 215.

En cas d'utilisation des valeurs de calcul mentionnées, il convient de respecter les fiches de pose. Ces valeurs de calcul doivent être vérifiées par rapport aux valeurs de calcul pour l'isolant de toiture (voir l'ATG de l'isolant), la valeur de calcul la plus basse étant à prendre en considération.

5. Performances

Le § 5.1.1. reprend les caractéristiques de performance des membranes SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR.

La colonne UEAtc/UBAtc précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. La colonne "fabricant" mentionne les critères d'acceptation que le fabricant s'impose.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles effectués et tombe sous la certification de produit.

Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 5.2. La colonne UEAtc/UBAtc précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. A défaut de ces critères, le tableau mentionne les résultats d'essais en laboratoire ; ces valeurs ne sont pas déduites d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

SOPRALENE TECHNO (FR) SOPRALENE TECHNO M (FR) et SOPRALENE TECHNO VENTI (FR)

	Critères						Méthode	Essais
	UEAtc 2001/UBAtc	Fabrio	cant				d'essai	d'évaluation
5.1 Performances de la membrane								
5.1.1								
Epaisseur (mm) 4	$4.0 \pm 5 \%$	4.0 ± 5	%				EN 1849-1	x
3	3.0 ± 5 %	3.0 ± 5	%			-	EN 1849-1	
5	5.0 ± 5 %	5.0 ± 5	%				EN 1849-1	
		PY1	PY2	C1	C1*	СЗ		
Retrait libre (%) L	≤ 0,5 /0.3	0.5	0.5	0.3	0.3	0.3	EN 1107-1	x
(multicouche/monocouche)						•		
Résistance à la déchirure au clou (N) L et T	≥ 50 /150	200	225	250	200	300	EN 12310-1	x
(multicouche/monocouche)								
Résistance à la traction L	± 20 %	900	1200	800	800	1200	EN 12311-1	x
(N/ 50 mm) T	± 20 %	650	950	650	650	1100		x
Allongement à la rupture (%) L	± 15 % abs	40	47	45	35	25	EN 12311-1	x
${f T}$	\pm 15 % abs	45	50	45	45	30		x
Souplesse à basse température (°C)			•		,		EN 1109	
- neuf	≤ -15	≤ -16						x
- après vieillissement de 6 m 70 °C	$\leq 0, \Delta \leq 15 ^{\circ}\text{C}$	≤ -1						x
- après vieillissement de 28 j. 80 °C	-	≤ -6						x
Température d'écoulement (°C)						-	EN 1110	
- neuf	≥ 100	≥ 100						x
- après vieillissement de 6 m 70 °C	≥ 90	≥ 90						x
- après vieillissement de 28 j. 80 °C	-	≥ 90						x
5.1.2								
Adhérence des paillettes	$\Delta \leq 30 \% \text{ (mouillé)}$	-						x
	$\Delta \leq 50 \% \text{ (sec)}$							x

Résistance chimique :

La membrane résiste à la plupart des produits. Elle ne résiste cependant pas à des produits comme l'essence, le benzène, le pétrole, les solvants organiques, les graisses, huiles, goudrons, détergents, produits d'oxydation concentrés à haute température. En cas de doute, il y a lieu de demander l'avis du fabricant ou de son représentant.

5.2 Performances du système					
5.2.1 Composition complète de la toiture					
Fatigue					
- neuf	500 су.	-		x	
- après 28 j. 80 °C	200 су.	-		x	
Pénétration statique			EN 12730	PY1	C1
- sur polystyrène EPS 100	-	-		L25	L20
- sur béton	-	-		L25	L20
Pénétration dynamique			EN 12691		
- sur polystyrène EPS 100		-		I10	
5.2.2 Assemblages par recouvrement					
Résistance au cisaillement (N/50 mm)			EN 12317-1	L	
- neuf	≥ 500	-		x	
- après 28 j de vieillissement à 80 °C	≥ 500	-		x	
Résistance au pelage (N/50 mm)			EN 12316-1		
- neuf	≥ 100	≥ 100		x	
- après vieillissement de 28 j $80^{\circ}\mathrm{C}$	-	-		x	

ATG 06/2025 13/20

	Critères		Méthode d'essai	Essais d'évaluation	
5.2.3 Adhérence au support	UEAtc 2001/	Fabricant	u essai	u evaluation	
olatorial da support	UBAte	Tubilouilo			
Résistance au pelage (N/50 mm)de Sopralast 50 TV Alu sur Sop-					
ralene Techno					
- neuf	-			x	
- après 28 j à 70 °C	$\Delta \le 50 \%$			x	
Essais de résistance aux effets du vent (UEAtc – caisson de 2 x 2)					
- tôle d'acier profilée				résiste à 5500	
- isolant PUR, parement:				Pa (à 6000	
voile de verre bituminé, d=40				Pa:rupture	
- Ventiglass partiellement soudé				isolant)	
- membrane SBS soudée					
Essais de résistance aux effets du vent (caisson de 2 x 2)					
- tôle d'acier profilée			EOTA-	résiste à	
- isolant RW, d=100			ETAG06	4500 Pa (à	
- Sopralene Techno M fixée				5000 Pa : la	
mécaniquement ; 4.5 vis/m²				vis se détache)	
Essais de résistance aux effets du vent (caisson de 2 x 2)					
- tôle d'acier profilée				résiste à	
- Sopravap Stick C15				10000 Pa	
Essais de résistance aux effets du vent (caisson de 2 x 2)					
- tôle d'acier profilée				résiste à	
- Elastocol 600				10000 Pa	
- Sopravap Stick C15					
Essais de pelage sur supports traités au vernis d'adhérence :					
- bois + Elastocol 600 :					
- initiale				65	
- après 28 j. à 80 °C				47	
- sur alu + Elastocol 600 :					
- initiale				44	
- après 28 j. à 80 °C				60	
- sur PUR + Elastocol 600 :					
- initiale				36	
- après 28 j. à 80 °C				35	
- sur béton + Elastocol 600 :					
- initiale				74	
- après 28 j. à 80 °C				62	
Essais de pelage sur supports non traités au vernis d'adhérence :					
- sur bois :					
- initiale				33	
- après 28 j. à 80 °C				44	
- sur alu :					
- initiale				75	
- après 28 j. à 80 °C				36	
- sur PUR :					
- initiale				15	
- na 28 d 80 °C				33	
- sur beton :					
- initiale				46	
- après 28 j. à 80 °C				58	
5.2.4 Comportement au feu :					

5.2.4 Comportement au feu :

Conformément à la NBN EN 1187-1 les complexes de toitures suivants ont été testés :

- Rapport d'essai n° 8618I Université de Gent : bois + PUR (60 mm) + SOPRALENE TECHNO 4A FR (monocouche soudé)
- Rapport d'essai n° 8618J Université de Gent : bois + PUR (60 mm) + P4 + SOPRALENE TECHNO 4 FR (multicouche soudé)
- Rapport d'essai n° 9213 Université de Gent : acier + EPS (100 mm) + voile de verre 120 g + SOPRALENE TECHNO M 4A FR (monocouche fixé mécaniquement)
- Avis technique ISIB : dossier 99-G-96 : extrapolation à partir des étanchéités de toiture SOPRALENE TECHNO aux étanchéités de toiture SOPRALENE TECHNO VENTI.

Sopralast 50 TV ALU a été testé conformément à la NBN S21-203 (support : libre)

- Rapport d'essai n° 53.881 - Université de Liège : Sopralast 50 TV Alu : A1

x Testé et conforme aux critères du fabricant.

6. Directives d'utilisation

6.1 Accessibilité

Seuls les revêtements d'étanchéité pourvus d'un dallage ou d'un revêtement équivalent sont accessibles. L'accès aux autres étanchéités est permis exclusivement à des fins d'entretien.

6.2 Entretien

L'entretien de l'étanchéité de toiture et de sa pro-

tection sera effectué annuellement avant et après l'hiver. Il porte sur les points tels que mentionnés dans la NBN B46-001 ou ceux mentionnés dans la NIT 215.

6.3 Réparation

Les réparations d'un revêtement d'étanchéité de toiture ou de sa protection seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que ceux qui ont été utilisés. Les réparations seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du fabricant.

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la firme SOPREMA.

Vu l'avis du groupe spécialisé "Toitures" de la Commission de l'agrément technique, formulé lors de sa réunion sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Toitures" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant, par laquelle il se soumet au contrôle permanent du respect des conditions de cet agrément.

L'agrément avec certification est délivré à la firme SOPREMA pour SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR, SOPRALENE TECHNO M, SOPRALENE TECHNO M FR, SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR, compte tenu de la description qui précède.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 2 avril 2011.

Bruxelles, le 20 juillet 2006.

Le Directeur général,

V. MERKEN

ATG 06/2025 15/20

Fiche de pose SOPRALENE TECHNO, SOPRALENE TECHNO FR

La fiche de pose ci-dessous comporte un complément d'explication du tableau 1 et mentionne les types de membranes et leur technique de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie, telles que prévues par l'A.R. du 19.12.1997, y compris la modification fixée par l'AR du 04.04.2003. Les codes ont été repris de la NIT 215.

Dénominations du produit : ♦ = SOPRALENE TECHNO x : applicable

* = SOPRALENE TECHNO FR 0 = l'application n'est pas prévue A1 = Sopralast 50 TV Alu dans le cadre du présent agrément.

(x) requiert une étude supplémentaire

Possibilités de pose : voir tableau ci-dessous + prescriptions de la NIT 215 du CSTC.

Pente : toitures avec une pente $\leq 20^\circ$. Pour les toitures présentant une pente supérieure ou égale à 20° sur une distance de 1 m. au moins, il convient de prévoir des fixations mécaniques supplémentaires contre le glissement. Dans ce cas, le rouleau de * ne peut pas être appliqué.

	Supp	ort									Couche	de finition	
	(AR d'aı	pplication	
Mode de pose	Béton (cellulaire)	Bois	PUR PIR	PF	EPS-SE	MW	EPB	VC	Bit	Sous-couches (2)	Toi- tures sans lestage	Toitures avec lestage	AR pas d'appli- cation
	(a)	(b)	(c)	(c)	(c)	(d)	(d)	(e)	(f)		(A)	(B)	(C)
Pose en indépenda		vec l	esta	ge:									
monocouche LL (1)	X	Х	х	X	X	Х	X	0	X	(couche de désolidarisation)	-	♦ + lestage	
multicouche LLs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	(couche de désolidarisation) + V3 ou V4	-	♦ + lestage	♦+ lestage
Pose totalement so	udée	:											
monocouche TS (1)	x	x	0	0	0	x	x	0	х	(vernis bit.)	*	♦ + lestage	*
multicouche TSs	x	х	0	0	0	x	x	х	х	(vernis bit.) + V3 ou V4	*	♦ + lestage	*
multicouche TBs	X	х	0	0	0	X	X	х	х	(vernis bit.) + bit + V3 ou V4	*	♦ + lestage	*
Pose partiellement	soud	ée :											
monocouche PLs (1)	X	х	х	О	х	О	0	0	X	(vernis bit.) + VP 40/15	* (3)	♦ + lestage	*
monocouche PBs (1)	X	х	х	0	х	0	0	0	X	(vernis bit.) + bit + VP45/30	* (3)	♦ + lestage	*
multicouche PSs	x	х	х	0	х	0	0	0	x	(vernis bit.) + Ventirock/glass	* (3)	♦ + lestage	♦
multicouche PBBs	х	х	х	0	X	0	0	0	x	(vernis bit.) + bit + VP45/30 + bitume + V3 ou V4	* (3)	♦ + lestage	•
Collée totalement o	lans d	lu bi	itum	e ch	aud	:							
multicouche TBb	X	х	0	0	0	Х	х	х	Х	(vernis bit.) + bit + V3 ou V4 + bit	*	♦ + lestage	•
Collée partiellemen	nt dar	ıs du	ı bit	ume	cha	ud:							
multicouche PBb	X	х	х	0	0	0	0	0	X	(vernis bit.) + bit + VP45/30 + bit	*	♦ + lestage	•
Systèmes auto-adh	ésifs :									1 " "			
multicouche PACs	X	х	х	0	х	О	0	0	0	(vernis bit.) + Soprastick SI	* (3)	♦ + lestage	•
multicouche TACs	X	х	0	0	0	(x)	(x)	0	0	(vernis bit.) + Sopravap stick C15, A15 ou Soprastick C30	*	♦ + lestage	•
multicouche TACs	X	х	0	0	х	(x)	(x)	0	0	(vernis bit.) + Soprastick T30	* (3)	♦ + lestage	*

(A) : * peut toujours être remplacé par lack + A1 ou par lack + lestage

(B) : \blacklozenge + lestage peut toujours être remplacé par \bigstar + lestage

(C) : ♦ peut toujours être remplacé par ★

(1) : d'application pour les membranes avec type d'armature C1, C1*, C3.

(2): V3 ou V4 peuvent être remplacés par V3-SBS ou V4-SBS; P4 peut être remplacé par P3 ou P3-SBS; VP 40/15 peut être remplacé par VP 40/15-SBS.

(3) : pas applicable sur EPS-SE car non démontré.

Fixation mécanique de la sous-couche, couche supérieure collée :

Mode de	Supp	oort							sous-couches	couche su	périeure	
pose		cher o		ture olatio	n) (g)	Tôle pro	filée	s en	(2)	AR d'appli	AR pas d'application	
	Béton, béton cellulaire	Panneaux part. fibrociment	Multiplex	Planches en bois	Plaq. de fibres	S, PU	MW - EPB	VC		toitures sans lestage	toitures avec lestage	
MNs	(x)	0	x	x	0	О	О	0	P4 cloué	*	♦ + lestage	•
MVs	(x)	(x)	(x)	(x)	0	x	x	0	P4 vissé (h)	* (3)	♦ + lestage	*

- (2) P4 peut être remplacé par EP2, P3, EP2-SBS ou P3-SBS
- (3) pas applicable sur EPS-SE car non démontré
- (a) Le béton ou le béton cellulaire doit être sec et comporter le cas échéant un vernis bit. d'adhérence. Pose collée en adhérence totale uniquement en cas de toiture avec lestage lourd ou sur béton sec, afin de prévenir le cloquage.
- (b) Bois (= multiplex, ...) : des bandes libres doivent être posées sur les joints. Le plancher en bois n'est admis que pour une pose L, Ls, Lc ou MNs.
- (c) PUR/PIR/PF/EPS: l'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté. Pour le PUR/PIR, il convient en cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, de procéder à un examen supplémentaire de compatibilité, de dosage de la colle et du mode de pose.
- (d) MW/EPB: L'isolant est soudable suivant le revêtement. En cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose.
- (e) VC: Les panneaux de verre cellulaire doivent être revêtus d'une membrane V3 ou V50/16, posée dans un glacis de bitume. En cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose.
- (f) BIT : Membrane bitumineuse; il convient d'effectuer un examen de compatibilité.
- (g) En cas d'isolation, seuls les modes de pose MVs et MVc entrent en considération.
- (h) Le nombre de vis à appliquer doit résulter d'une étude de l'action du vent, laquelle doit prendre en compte la valeur d'arrachement de la vis.

ATG 06/2025 17/20

Fiche de pose SOPRALENE TECHNO VENTI et SOPRALENE TECHNO VENTI FR

La fiche de pose ci-dessous comporte un complément d'explication du tableau 1 et mentionne les types de membranes et leur technique de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie, telles que prévues par l'A.R. du 19.12.1997, y compris la modification fixée par l'AR du 04.04.2003. Les codes ont été repris de la NIT 215.

Dénominations du produit : ♦ = SOPRALENE TECHNO VENTI x : applicable

* = SOPRALENE TECHNO VENTI FR 0 = l'application n'est pas prévue A1 = Sopralast 50 TV Alu dans le cadre du présent agrément (x) requiert une étude supplémentaire

Possibilités de pose : voir tableau ci-dessous + prescriptions de la NIT 215 du CSTC.

Pente : toitures avec une pente $\leq 20^{\circ}$. Pour les toitures présentant une pente supérieure ou égale à 20 ° sur une distance de 1 m. au moins, il convient de prévoir des fixations mécaniques supplémentaires contre le glissement. Dans ce cas, le rouleau de * ne peut pas être appliqué.

Mode de pose	Su	ıpj	port								Sous-couches	Couche	le finition	
	(cel-			R								AR d'app	olication	AR pas d'appli-
	_	ire)		PIR		SE						Toitures	Toitures	cation
	Béton	lulai	Bois	PUR	PF	EPS	MW	EPB	VC	Bit		sans	avec les-	0401011
	В	=	B	Ь	Ь	国	2	国	>	В		lestage	tage	
	(a))	(b)	(c)	(c)	(c)	(d)	(d)	(e)	(f)		(A)	(B)	(C)
Pose partiellem	ent	so	udé	e:										
Eenlaags PS	x		x	x	0	x	О	О	0	x	(vernis bit.)	* (1)	♦ + lestage	♦

- $(1) \qquad \hbox{pas applicable sur EPS-SE car non d\'emontr\'e}$
- (A): ★ peut toujours être remplacé par ♦ + A1 ou par ♦ + lestage
- (B) : \blacklozenge + lestage peut toujours être remplacé par \bigstar + lestage
- (C): lacktriangle peut toujours être remplacé par lacktriangle
- (a) Le béton ou le béton cellulaire doit être sec et comporter le cas échéant un vernis bit. d'adhérence. Pose collée en adhérence totale uniquement en cas de toiture avec lestage lourd ou sur béton sec, afin de prévenir le cloquage.
- (b) Bois (= multiplex, ...) : des bandes libres doivent être posées sur les joints. Le plancher en bois n'est admis que pour une pose L, Ls, Lc ou MNs.
- (c) PUR/PIR/PF/EPS: l'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté. Pour le PUR/PIR, il convient en cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, de procéder à un examen supplémentaire de compatibilité, de dosage de la colle et du mode de pose.
- (d) MW/EPB: L'isolant est soudable suivant le revêtement. En cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose.
- (e) VC: Les panneaux de verre cellulaire doivent être revêtus d'une membrane V3 ou V50/16, posée dans un glacis de bitume. En cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose
- (f) BIT : Membrane bitumineuse; il convient d'effectuer un examen de compatibilité.

Fiche de pose SOPRALENE TECHNO M et SOPRALENE TECHNO M FR

La fiche de pose ci-dessous comporte un complément d'explication du tableau 1 et mentionne les types de membranes et leur technique de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie, telles que prévues par l'A.R. du 19.12.1997, y compris la modification fixée par l'AR du 04.04.2003. Les codes ont été repris de la NIT 215.

Dénominations du produit : ♦ = SOPRALENE TECHNO M x:applicable

* = SOPRALENE TECHNO M FR 0 = l'application n'est pas prévue A1 = Sopralast 50 TV Alu

dans le cadre du présent agrément. (x) requiert une étude supplémentaire.

Possibilités de pose : voir tableau ci-dessous + prescriptions de la NIT 215 du CSTC.

Pente : toitures avec une pente $\leq 20^\circ$. Pour les toitures présentant une pente supérieure ou égale à 20° sur une distance de 1 m. au moins, il convient de prévoir des fixations mécaniques supplémentaires contre le glissement. Dans ce cas, le rouleau de * ne peut pas être appliqué.

	Supp	ort								Couche de	efinition	
		cher d		,	vec	Tôles en ac	profil ier +	ées		AR d'appl	ication	
Mode de pose	Béton, béton cellulaire	Panneaux part. fibrociment	Multiplex	Planches en bois	Plaq. de fibres de bois-ciment	EPS, PUR parementé	MW - EPB	VC	Sous-couches	Toitures sans lestage	Toitures avec lestage	AR pas d'appli- cation
MV (1)	(x)	(x)	(x)	(x)	0	x	x	0	Sopralene techno M (h)	*	-	•

- (1) en cas de rouleau *, toujours un voile de verre de 120 g comme couche de désolidarisation
- (A): ★ peut toujours être remplacé par ♦ + A1 ou par ♦ + lestage
- (B): ♦ + lestage peut toujours être remplacé par ★ + lestage
- (C): ♦ peut toujours être remplacé par *
- (c) Le béton ou le béton cellulaire doit être sec et comporter le cas échéant un vernis bit. d'adhérence. Pose collée en adhérence totale uniquement en cas de toiture avec lestage lourd ou sur béton sec, afin de prévenir le cloquage.
- (d) Bois (= multiplex, ...) : des bandes libres doivent être posées sur les joints. Le plancher en bois n'est admis que pour une pose L. Ls. Lc ou MNs.
- (c) PUR/PIR/PF/EPS: l'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté. Pour le PUR/PIR, il convient en cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, de procéder à un examen supplémentaire de compatibilité, de dosage de la colle et du mode de pose.
- MW/EPB: L'isolant est soudable suivant le revêtement. En cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose.
- VC: Les panneaux de verre cellulaire doivent être revêtus d'une membrane V3 ou V50/16, posée dans un glacis de bitume. En (h) cas d'utilisation d'une colle à froid bitumineuse, il y a lieu de procéder à un examen supplémentaire du dosage de la colle et du mode de pose.
- (i) BIT: Membrane bitumineuse; il convient d'effectuer un examen de compatibilité.

ATG 06/2025 19/20

Tableau 12: nombre de fixations par $m^2(n)$ et, à titre d'exemple, la largeur des lés à prévoir ** (1) et les écartements maximums *** (e) en cm pour la fixation de Sopralene Techno M dans une tôle profilée en acier ($\geq 0,75$ mm) avec ETANCO (500 N/fixation) dans le recouvrement de 12 cm. Le tableau s'applique à un bâtiment bas'.

vent	-	Côte						Classe II Zone rurale	ı rale				7	Classe III Zone industrielle ou de forêt	1 lustrie	lle on	de foré	#	Class Ville	Classe IV Ville				
Hauteur de la toiture (m)				20				8		20	0		0			20			∞			20		
Pression dynamique de base		977		11	1168		-	759		6	926		39	634		812	2		633			699		
Pression dynamique caracté-	+	1270		15	1519	+		986		H	1269		88	824		10	1056		822			862		
ristique du vent (Pa)																								
	cb	n (/m²) 1	l(m) e	e (m) n (/m²)		1 (m)	e (m) r	n (/m²)	1 (m)	e (m) n	n (/m²) 1	1 (m) e	e (m) n	n (/m²) 1	l(m) e	e (m) n (n (/m²) 1	1 (m) e (e (m) n (/m²)	m^2 $1 (m)$	a) e (m)	() n (/m²)) 1 (m)	e (m)
Zone courante																								
Plancher de toiture	$0.5 \mid 1.27$		1,00 0	$0.89 \mid 1, 0.06 \mid$	1,52	1,00 (0,75 (66,0	1,00 1	1,15 1,	1,27 1	$1,00 \mid 0$	0,90 0,	0,82 1,	1,00 1	1,38 1,06		$1,00 \mid 1,0$	1,08 0,82	2 1,00	0 1,38	98'0	1,00	1,32
étanche à l'air*																								
Plancher ouvert																								
- façades fermées	1,3	3,30 1,	1,00 0	0,34 3,	3,95	1,00	0,29	2,57	1,00	0,44 3,	3,30 1	1,00	0,34 2,	2,14 1,	1,00	0,53 2,74		1,00 0,	0,42 2,14	1,00	0 0,53	2,24	1,00	0,51
- façades ouvertes	1,8	4,57 1,	1,00	0,25 5,	5,47	1,00	0,21	3,55	1,00	0,32 4,	4,57	1,00	0,25 2,	2,97 1,	1,00	0,38 3,80	\top	1,00 0,	0,30 2,96	3 1,00	0 0,38	3,10	1,00	0,37
	+		+			+	+						$\frac{1}{1}$	+	+	+	+	+	+	+				
Zone de rive																								
Plancher de toiture	1,5	3,81 1,	1,00 0	0,30 4,	4,56	1,00 (0,25	2,96	1,00 (0,38 2,	2,93 1	1,00 0,	0,39 2,	2,47 1,	1,00 0.1	0,46 3,17		1,00 0,36	36 2,47	7 1,00	0 0,46	2,59	1,00	0,44
Plancher ouvert																								
so	2,3	5,84 0	0,50	0,45 6,	96,98	0,50	0,38	4,54	1,00	0,25 5,	5,84	1,00	0,45 3,	3,79	1,00	0,30 4,86		1,00 0,5	0,23 3,79	9 1,00	0 0,30	3,96	1,00	0,29
- façades ouvertes	2,8	7,11 0	0,50 0	0,37 8,	8,50	0,50	0,31	5,53	1,00	0,21 7,	7,11 0	0,50	0,37 4,	4,62	1,00 0	0,25 5,91		0,50 0,	0,45 4,61	1,00	0 0,25	4,83	1,00	0,24
Zone d'angles																								
Plancher de toiture	2,0	5,08 1,	1,00 0	0.22 6,0	6,07	0,50 (0,43	3,95	1,00 0	$0,29 \mid 5,$	5,08 1	1,00 0,	0.22 3,	3,30 1,	1,00 0	$0,34 \mid 4,22$		$1,00 \mid 0,3$	$0.27 \mid 3.29$	9 1,00	$0 \mid 0,35$	3,45	1,00	0,33
étanche à l'air*																								
Plancher ouvert																								
- façades fermées	2,8	7,11 0	0,50 0	0,37 8,	8,50	0,50	0,31	5,53	1,00	0,21 7,	7,11 0	0,50	0,37 4,	4,62 1,	1,00	0.25 5.91		0,50 0,	0,45 4,61	1,00	0 0,25	4,83	1,00	0,24
foods surrouted	0 0	0000	0 20	0.01	10.00	0 20	000	120	0 20	0	0 0 1	0 10	10.0	77 7	00	0 0 1	0 00	0 20	0 0 0 10	1 00	6	ı	1	0

^{*} Plancher de toiture étanche à l'air* : plancher étanche à l'air en continu, sans joints ouverts, continu également aux pénétrations en toiture

L'écartement entre les fixations est déterminé par : $e = 100 \: / \: (3,30 \: x \: 0,88) = 0,34 \: m$

^{**} Pour pouvoir placer le nombre de fixations prévu, et compte tenu du recouvrement des joints, le fabricant livre également des lés de 50 cm de largeur. Lorsqu'il convient d'utiliser des lés plus étroits (0,5 m) il est possible également d'utiliser une sous-couche fixée mécaniquement.

^{****} Exemple : pour un bâtiment fermé de 8 m de hauteur à la côte, dans la zone courante de la toiture, le nombre de fixations est obtenu par l'équation :

 $n = 1270 \times 1,3 / 500 = 3,30$